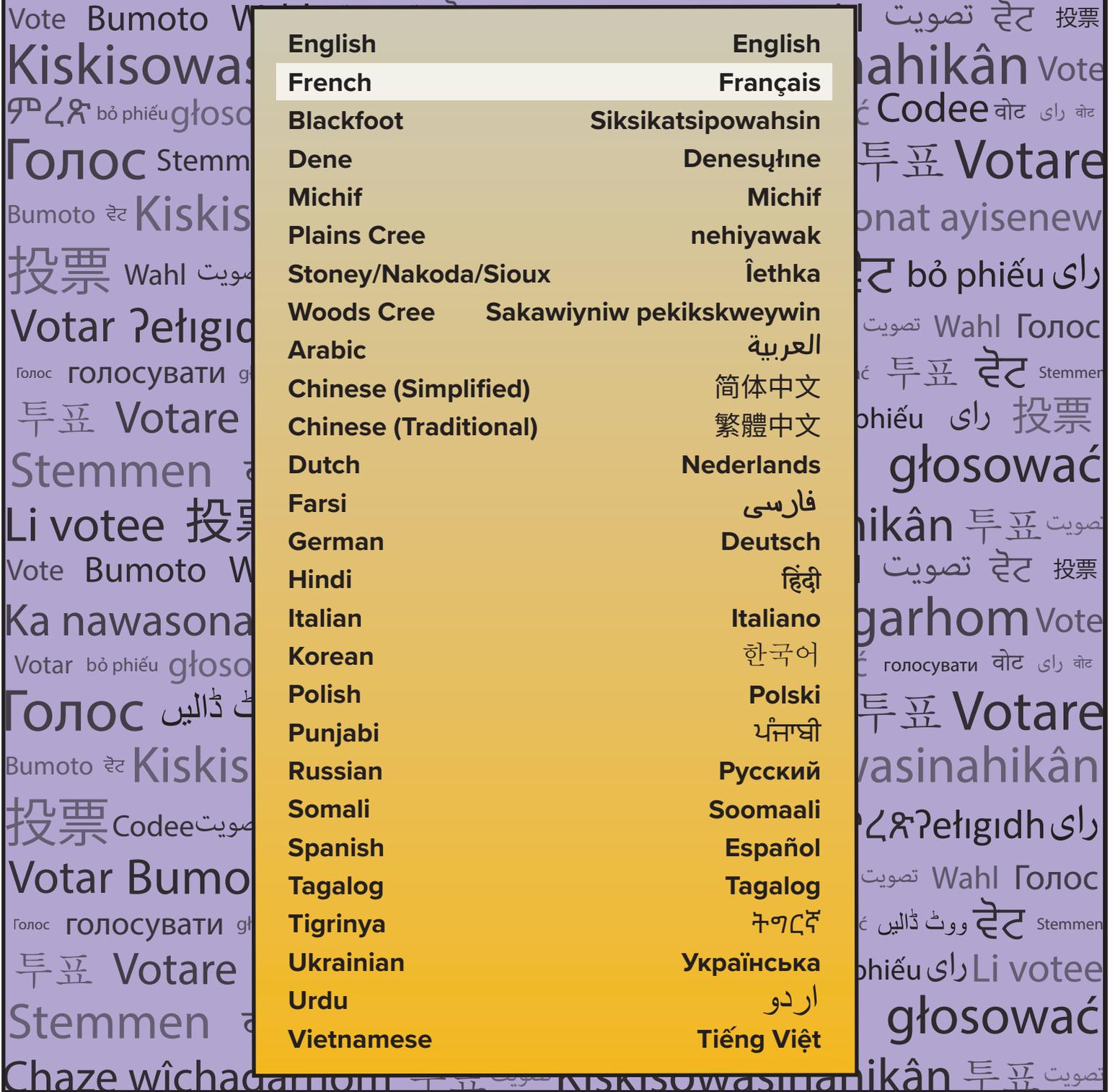




# VOTER EN ALBERTA ÉLECTIONS PROVINCIALES

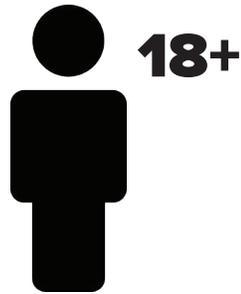
## FRANÇAIS

English	English
French	Français
Blackfoot	Siksikatsipowahsin
Dene	Denesųłıne
Michif	Michif
Plains Cree	nehiyawak
Stoney/Nakoda/Sioux	Îethka
Woods Cree	Sakawiyniw pekikskweywin
Arabic	العربية
Chinese (Simplified)	简体中文
Chinese (Traditional)	繁體中文
Dutch	Nederlands
Farsi	فارسی
German	Deutsch
Hindi	हिंदी
Italian	Italiano
Korean	한국어
Polish	Polski
Punjabi	ਪੰਜਾਬੀ
Russian	Русский
Somali	Soomaali
Spanish	Español
Tagalog	Tagalog
Tigrinya	ትግርኛ
Ukrainian	Українська
Urdu	اردو
Vietnamese	Tiếng Việt



# CONDITIONS

Vous devez :



- avoir la citoyenneté canadienne
- avoir au moins 18 ans
- habiter en Alberta

# INSCRIPTION

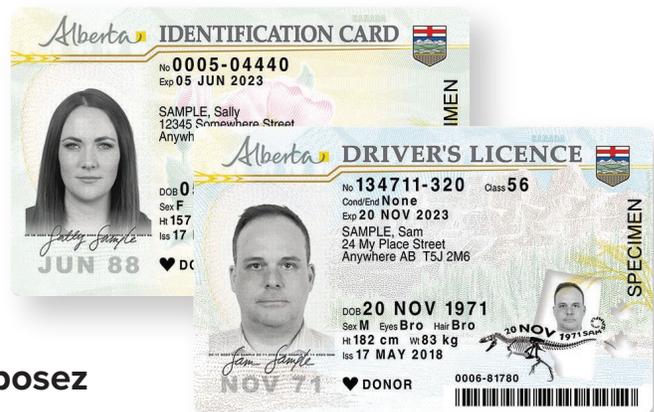
Vous devez vous inscrire pour voter. Vous pouvez vous inscrire à l'avance ou au bureau de scrutin.

**Option n°1 – Inscription à l'avance :**

En ligne - [voterlink.ab.ca](https://voterlink.ab.ca)

Vous aurez besoin de votre permis de conduire de l'Alberta ou de votre carte d'identité de l'Alberta.

Si vous n'avez pas ces documents, composez le 1-877-422-8683.



**Option no2 – Inscription au bureau de scrutin:**

**Quand vous allez voter**

Vous devez nous présenter des documents avec votre

- nom légal complet
- adresse actuelle

Vous devez aussi signer un formulaire attestant que vous remplissez les conditions pour voter.

Regardez les pièces d'identité que nous acceptons à la page suivante.



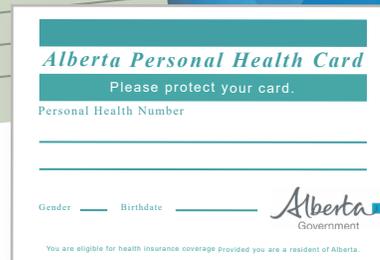
# PIÈCES D'IDENTITÉ

Pour prouver votre identité, vous devez présenter au moins une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement.

Si cela n'est pas possible, vous devez présenter deux pièces d'identité. Pour qu'elles soient acceptées, les deux pièces doivent indiquer votre nom complet et l'une d'elles doit porter votre adresse actuelle.

Si vous n'avez aucune pièce d'identité, quelqu'un peut être votre répondant. Communiquez avec nous pour en savoir plus sur cette procédure.

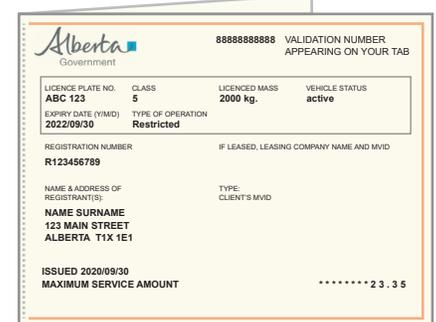
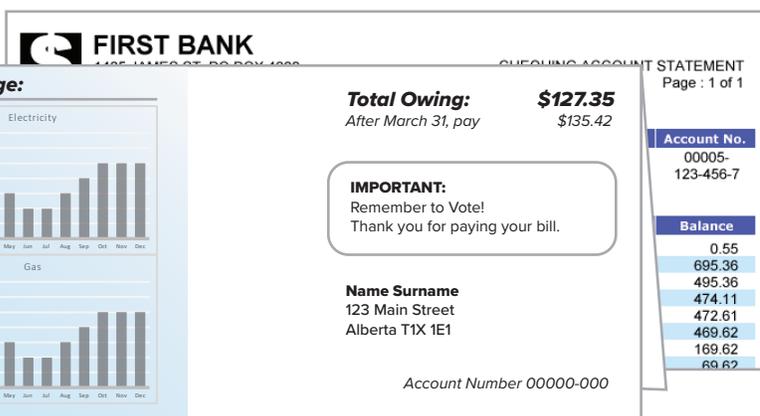
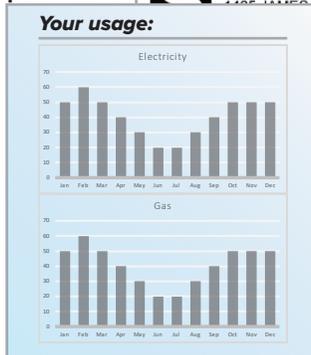
## Exemples de pièces d'identité acceptées avec un nom :



Carte santé de l'Alberta

## Exemples de preuve d'identité acceptées avec un nom et une adresse:

Facture de services publics



Certificat d'immatriculation de véhicule

Vous trouverez une liste complète à la page : [elections.ab.ca/voters/id-required-to-vote/](https://elections.ab.ca/voters/id-required-to-vote/)

# OPTIONS POUR VOTER

## *Le jour de l'Élection*

- Des bureaux de scrutin sont installés dans les écoles, les églises ou les centres communautaires de votre quartier.
- Tous les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h.
- Vous ne pouvez voter qu'au lieu de vote qui vous a été assigné.



## *Vote par anticipation*

- Des bureaux de scrutin sont installés dans les centres commerciaux, les bibliothèques ou les universités près de chez vous.
- La plupart des bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h, mais les horaires peuvent varier.
- Vous pouvez voter au bureau de scrutin de votre choix lors du vote par anticipation.
- Le vote par anticipation se déroule du mardi au samedi pendant la semaine précédant le jour du scrutin.



## *Vote par bulletin spécial*

- Vous pouvez voter au bureau du directeur de scrutin local ou par bulletin de vote spécial envoyé par la poste.
- Cette option est disponible pour les personnes qui ne peuvent pas autrement voter.
- Les personnes doivent faire une demande de bulletin de vote spécial tôt, car la trousse peut prendre du temps à traiter.
- Le bulletin de vote doit être retourné avant le jour du scrutin.
- Cette option est disponible dès le début de la période électorale jusqu'au jour de l'Élection (durée de 28 jours).



Présentez une demande de bulletin de vote par la poste sur le site [elections.ab.ca](https://elections.ab.ca) ou par téléphone au 1-877-422-8683.

# VOTER EN PERSONNE

## *Voter en personne*

Voici les étapes du processus de vote :

- 1) Un membre du personnel électoral vous accueillera et confirmera votre inscription sur la liste électorale.
- 2) Si vous êtes déjà sur la liste électorale, on vous enverra vers un bureau de scrutin.
- 3) Vous devrez ensuite fournir une pièce d'identité pour confirmer votre nom et votre adresse afin de recevoir votre bulletin de vote.
- 4) Passez derrière l'isoloir. Marquez votre choix sur le bulletin de vote en traçant un « X » ou en coloriant le cercle à côté du candidat pour lequel vous souhaitez voter.
- 5) Remettez le bulletin de vote au membre du personnel électoral, placez-le dans l'urne, et félicitez-vous d'avoir accompli ce geste!

## *J'ai fait une erreur...*

Si vous avez fait une erreur, allez voir la personne qui vous a remis votre bulletin de vote. Elle vous en redonnera un autre.

## *Respect du secret du vote*

Votre vote est secret. Ne montrez à aucune personne votre bulletin de vote, sauf si vous avez besoin d'assistance pour voter. Ne le prenez pas en photo et ne le partagez pas en

Inscrivez-vous

Présentez une  
pièce d'identité

Prenez votre  
bulletin de vote

Votez

Souriez, vous  
avez accompli  
votre devoir!

# VOTER PAR COURRIER

## Voter par la poste

Voici les étapes du processus de vote par courrier :

- 1) Demandez votre trousse de vote tôt sur le site [elections.ab.ca](http://elections.ab.ca)
- 2) Recevez votre trousse par la poste.
- 3) Écrivez le nom de la personne candidate ou du parti de votre choix sur votre bulletin de vote. (*Vous trouverez la liste sur le site [elections.ab.ca](http://elections.ab.ca)*)
- 4) Remplissez et signez votre formulaire de déclaration et faites une copie de votre pièce d'identité.
- 5) Préparez votre trousse pour l'envoi.
- 6) Renvoyez-le par la poste avant le jour de l'Élection.

Demandez et recevez un bulletin de vote



Votez



Remplissez les formulaires et joignez une preuve d'identité



Assemblez votre trousse



Renvoyez-la par la poste



# ACCESSIBILITÉ

Nous vous proposons plusieurs options pour vous aider à voter :



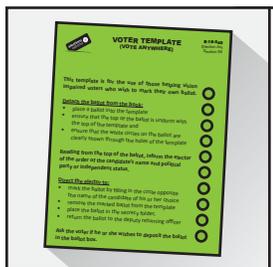
## L'utilisation de votre propre dispositif d'aide à la lecture

pour aider les personnes malvoyantes à lire leur bulletin de vote de façon autonome.



## De gros crayons

pour permettre aux personnes avec des problèmes de préhension de marquer confortablement leur bulletin de vote.



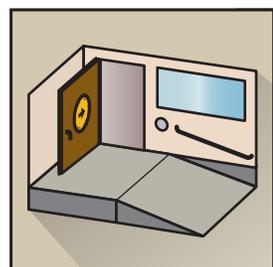
## Un modèle

pour aider les personnes malvoyantes à préserver le secret de leur vote.



## Une loupe

pour donner aux personnes avec vision réduite un moyen de voir clairement le texte.



## Un accès de plain-pied

pour améliorer l'accès au bureau de scrutin.



## De l'aide d'une personne

pour fournir de l'aide ou pour permettre l'aide d'une personne de confiance.



---

**Bureau 100, 11510 Kingsway NW  
Edmonton, Alberta T5G 2Y5**

**Numéro sans frais : 310-0000 | Téléphone : 1-877-422-VOTE (8683)  
[www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) | [info@elections.ab.ca](mailto:info@elections.ab.ca)**